



PROJET DE TERRITOIRE



Territoire à
Hautes Valeurs
Partagées

p.4 LA DÉMARCHE
D'ÉLABORATION
ET DE SUIVI DU PROJET
DE TERRITOIRE

p.7 LES DÉFIS
DU TERRITOIRE

p.10 6 AXES
POUR AGIR



Après 8 mois d'un travail collectif mené dans un contexte sanitaire difficile, je suis fier de présider la 3CM, un EPCI composé de 9 communes représentées par 33 élus qui ont su s'accorder sur des sujets qui rassemblent. Ce projet de territoire constitue le ciment de notre action. Il définit les grands axes de notre politique publique et les actions qui la concrétisent. Développement durable, citoyenneté, attractivité, mobilité, numérique sont autant d'enjeux de société incontournables et moteurs pour les élu.es comme pour les agents de la 3CM. À leur service, une agilité nouvelle et des aménagements structurants. Pour une intercommunalité pleinement engagée pour son territoire, au service et à l'écoute de tous ses habitants et de tous ses acteurs.

Philippe Guillot-Vignot
Président de la 3CM

LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION ET DE SUIVI DU PROJET DE TERRITOIRE

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

DU 23 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE

COMMENT ?

- Réunion de travail par thématique avec le Président, la DGS et le ou les vice-présidents porteurs de la thématique. Sur la base du tableau thématique, ces échanges doivent permettre d'enrichir la vision stratégique politique sur la thématique concernée et d'identifier d'autres projets clefs.
- En commission thématique, les vice-Présidents et les conseillers communautaires enrichiront le tableau en proposant d'autres projets dans le cadre stratégique défini. Le Cabinet Politeia peut appuyer les vice-présidents dans la préparation et l'animation de ces séquences

DU 30 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE

COMMENT ?

- En CODIR, la DGS présente la vision politique consolidée et les projets imaginés afin de lancer une première instruction technique par les chefs de Pôle.
- Suite au CODIR, les chefs de Pôle réalisent l'instruction des projets à travers 4 dimensions. Cette instruction peut se faire en lien avec les vice-présidents.
 - Conditions techniques de déploiement
 - Identification des risques et points de vigilance
 - Éléments de planification intermédiaires
 - Première estimation du coût des projets
- Le 14/12 : Partage en CODIR des éléments d'instruction technique

DU 14 DÉCEMBRE AU 8 JANVIER

COMMENT ?

- Réunion de la DGS, du Président et du cabinet Politeia avec le directeur financier pour évaluer le coût global des projets et le mettre en perspective de la capacité financière de la collectivité. Cette réunion peut aboutir à de premiers éléments d'arbitrage financiers.

DU 11 AU 22 JANVIER

COMMENT ?

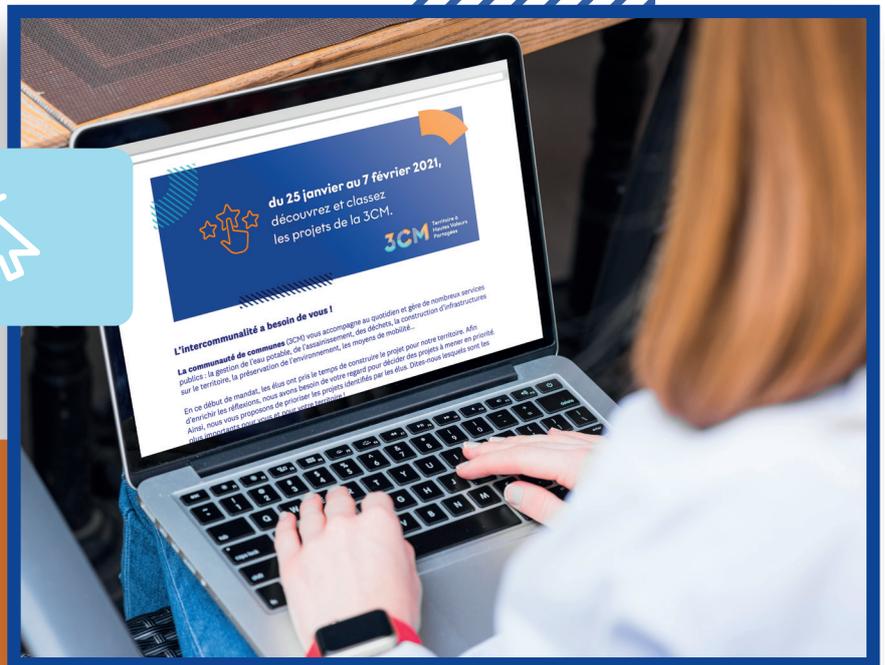
- En commission thématique et en présence des chefs de Pôle et de la DGS, les élus priorisent les projets identifiés dans la thématique au regard des éléments d'orientation stratégiques, des éléments d'instruction technique et de l'estimation du coût des projets. Cette réunion se fait avec l'appui du tableau de suivi et l'animation du cabinet au besoin.
- Temps de partage par thématique avec le Cabinet Politeia.

DU 25 JANVIER AU 7 FÉVRIER

COMMENT ?

- Diffusion d'un questionnaire par Survey Monkey: 300 Répondants

surveymonkey.com/r/3cm-thvp



JEUDI 4 MARS 2021

ADOPTION DU PROJET DE TERRITOIRE

- par le conseil communautaire à l'unanimité*

*30 présents sur 33 élus

LE 24 FÉVRIER

COMMENT ?

- Séminaire des conseillers communautaires pour présentation du projet de territoire consolidé, appropriation et lancement animé par le cabinet Politeia.

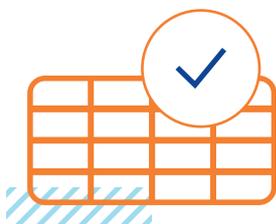
LE 5 FÉVRIER

COMMENT ?

- Séminaire de la commission permanente et des membres du CODIR, pour consolidation et priorisation globale des projets proposés. Ce séminaire permettra à la fois de renforcer la cohérence du projet de territoire et de poser des arbitrages définitifs sur la priorisation des projets (projets phares, projets 2021...). Séminaire animé par Politeia.

LES OUTILS ET SUIVIS DE PLANIFICATION

LE PROJET DE TERRITOIRE SE DÉCLINE SOUS 3 FORMES DIFFÉRENTES AUX USAGES DIFFÉRENTS :



LES TABLEAUX THÉMATIQUES SOUS EXCEL : POUR SUIVI ET PLANIFICATION DES ACTIONS

- Outil d'élaboration du projet de territoire : construction de la vision stratégique, proposition de projets en commission thématique, instruction technique, priorisation, planification
- Source de tous les travaux relatifs au projet de territoire
- Vivants et utilisés pour toute la durée du mandat
- À destination des élus en commission thématique et des chefs de Pôle



UN DOCUMENT DE CONSOLIDATION : POUR PARTAGE ET ARBITRAGE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE

- Formalisation écrite et rédigée de la stratégie d'action de l'intercommunalité
- Revue globale des actions à mener sans détail sur les projets liés à la mise en œuvre
- Synthèse des moyens



UN DOCUMENT DE COMMUNICATION : POUR INFORMATION ET VALORISATION DU PROJET POLITIQUE DE LA 3CM

- Formalisation écrite et rédigée de la stratégie d'action de l'intercommunalité
- Présentation des actions et illustration

LES DÉFIS DU TERRITOIRE

Les territoires et les acteurs publics font aujourd'hui face à des évolutions structurantes qui les appellent à se réinventer et à questionner leurs actions. Dans la continuité du projet porté durant le mandat précédent, ce projet de territoire formalise l'ambition que la 3CM se donne pour répondre aux défis du territoire. D'abord dans la relation avec sa population, puisque la 3CM entend intégrer les citoyens et les usagers, pour leur permettre de contribuer activement à l'élaboration et à l'exécution des missions de service public. Cette transformation de l'action publique est également sous-tendue par l'urgence écologique et la nécessité d'engager la transition en produisant, d'une part un service public plus durable, mais également en incitant à l'évolution des modes de vie afin de préserver le territoire et ses ressources. Enfin, le développement du numérique et le champ des possibles qu'il ouvre, donne aux territoires des opportunités qu'il faut saisir, tout en prenant soin de ne laisser personne en dehors.

La 3CM affirme à travers ce projet de territoire la prise en compte de ces enjeux et son rôle à jouer au niveau local pour y trouver des réponses. Ainsi, tous les projets ont été pensés dans la perspective optimiste de faire face à ce qu'elle nomme « ses défis ».

LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Engager une démarche collective de préservation des ressources et de consommation durable

LE DÉFI DE LA CITOYENNETÉ

Créer une relation de proximité et de confiance avec sa population

LE DÉFI DU NUMÉRIQUE

Saisir les opportunités pour augmenter sa capacité d'action partagée



LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Si la 3CM a mis la transition écologique au cœur de ses priorités, c'est qu'au-delà de l'importance de préserver les ressources du territoire, il y a un enjeu fort autour de la santé des citoyens : amélioration de la qualité de l'eau, surveillance de la qualité de l'air et protection contre les inondations sont des priorités de l'action publique intercommunale.

Si les évolutions réglementaires au sujet des déchets ou encore du compostage seront prises en compte, la 3CM veut anticiper et aller plus loin. Cela se traduit par le développement d'un tourisme vert, de la mobilité douce, propre et sécurisée, ou encore par la transformation de la politique de gestion des déchets.

Assurer la transition d'un territoire est un travail collectif qui n'est possible qu'en étroite collaboration avec les citoyens.

Meilleure gestion de l'eau dans les foyers, les industries et les exploitations, réutilisation de matière et « seconde vie » des objets ou partage des moyens entre habitants, sont autant de dynamiques que la collectivité souhaite impulser. Cela implique pour la 3CM des actions de sensibilisation à cette optimisation des ressources et au coût énergétique, mais surtout de donner les moyens aux citoyens de faire face aux défis qu'elle leur lance, en proposant conseils et accompagnement, notamment avec la Maison France Service.

Force de proposition, les citoyens seront soutenus dans leurs initiatives lorsqu'elles contribueront à répondre aux enjeux environnementaux de façon directe ou *via* les nombreux partenaires qui entourent la communauté de communes.



LE DÉFI DU NUMÉRIQUE

S'il n'était qu'un outil il y a quelques années, l'affirmation du numérique comme moyen d'échange, mais aussi d'information et d'action implique aujourd'hui tout un chacun. Pour autant, il n'est ni encore accessible, ni maîtrisé par tous, créant de nouvelles inégalités. Ainsi, la 3CM s'engage à continuer le maillage du territoire pour une égalité d'accès à la fibre et à la téléphonie. D'autre part, bien consciente des évictions que peut créer le numérique, la 3CM entend défendre une réelle politique d'inclusion, en proposant une offre adaptée à la typologie du territoire, du public et aux besoins.

En effet, le numérique est aujourd'hui devenu un réel levier d'action que la 3CM souhaite développer pour améliorer son interaction avec les citoyens et la qualité de ses services publics. Cycle de l'eau, importance du tri sélectif, accompagnement de l'agriculture locale vis-à-vis de l'environnement, mais aussi patrimoine du territoire, offre touristique et prochains événements ; la 3CM a à cœur de pouvoir donner aux habitants comme aux citoyens de passage,

une information concise sur les enjeux du territoire et de la lisibilité sur les opportunités que celui-ci offre. Les outils numériques doivent par exemple centraliser le panel des solutions proposées pour le déplacement, pour faciliter leur accès.

Enfin, au sein même du service public, le numérique est un levier d'optimisation qu'il est primordial d'utiliser pour une meilleure allocation des ressources. En cas de gestion de crise, tous les outils seront déployés pour y faire face au mieux et assurer la sécurité du citoyen. Avec l'ambition de tendre vers un territoire aux infrastructures de « smart city », l'éclairage passera en plein led permettant à la fois économies d'énergie et contrôle de la qualité de l'air.



LE DÉFI DE LA CITOYENNETÉ

Le champ de compétence de la 3CM l'amène à agir chaque jour pour le quotidien des citoyens à travers la gestion de l'eau potable, le traitement des eaux usées, la politique de mobilité, la gestion des déchets, l'inclusion numérique... Il est donc essentiel pour la 3CM de développer une relation forte avec les citoyens et usagers en prenant soin de ne laisser personne de côté.

Cette relation de proximité passe par de l'information accessible à tous sur les différentes possibilités qu'offrent les services publics, mais aussi de la sensibilisation sur les problématiques écologiques, l'accompagnement à l'évolution des modes de vie et des comportements, l'animation de réseaux citoyens...

Mais au-delà de cet accompagnement renforcé, la 3CM souhaite que chaque citoyen puisse être acteur de son cadre de vie, de façon participative et engagée. Ainsi, l'évaluation des services publics par les habitants et leur accompagnement, ou la concertation des acteurs concernés sur des problématiques telles que le tourisme ou l'agriculture, seront demain les facteurs d'un service public de qualité, réactif, et prêt à répondre aux évolutions démographiques et économiques.

6 AXES POUR AGIR





AXE



LA 3CM & L'ENVIRONNEMENT

L'animation de la
transition écologique

L'eau potable

Le traitement des eaux
usées

La gestion des déchets

La préservation
de l'environnement



LA 3CM & LA DYNAMIQUE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Alors que les questions environnementales prennent une place de plus en plus importante dans le débat public, le rôle d'une intercommunalité ne se limite plus à fournir un service public de qualité à ses usagers. La préservation de l'environnement nécessite à la fois une ambition politique forte sur les politiques environnementales et une responsabilisation du citoyen vers un changement de ses habitudes. Le rôle de la 3CM est alors de rendre le citoyen acteur de la préservation de son environnement en mettant à sa disposition les moyens d'avoir un impact et en l'accompagnant dans cette démarche. Cela veut dire l'informer sur le cycle de l'eau et des déchets, le sensibiliser, mais aussi lui donner des outils et des moyens concrets pour réduire sa consommation énergétique.

ACTION

1

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

Une campagne de communication (papier ou numérique) ou un discours culpabilisant ne suffit pas à engager l'évolution des pratiques et peut être contre-productif.

Afin de sensibiliser les citoyens sur les enjeux environnementaux et sur l'urgence de la transition écologique, la 3CM se positionne comme animateur du territoire.

MISE EN ŒUVRE

- Des ateliers dans les groupes scolaires sur le cycle de l'eau, le cycle des déchets, les gestes qui font la différence au quotidien
- Des ateliers dans les communes: le cycle de l'eau, le cycle des déchets, les consignes de tri, les moyens de réduire ses déchets au quotidien...
- Des événements: pour inciter à l'usage des mobilités douces...

MOYENS

Pour mener ces actions, la 3CM recrute un animateur de la transition écologique sur le territoire

ACTION

2

MENER DES ACTIONS DE COMMUNICATION DE SENSIBILISATION

La dynamique d'animation du territoire passe également par des actions de communication et de sensibilisation qui permettent à tous de comprendre et de se responsabiliser sur les enjeux de la transition écologique.

MISE EN ŒUVRE

- Campagne de communication sur le cycle de l'eau
- Campagne sur l'extension des consignes de tri
- Campagne pour la réduction des déchets

MOYENS

La communication passera par plusieurs canaux:

- Affichage
- Appli 3CM&Moi
- Flyer
- Challenge



LA 3CM & L'EAU POTABLE

La croissance démographique forte du territoire et le réchauffement climatique qui donne lieu depuis plusieurs années à des épisodes de sécheresse, ont un impact direct sur les ressources en eau du territoire. Dans le même temps, le transfert de compétence et les travaux nécessaires de mise à niveau du service d'eau ont parfois entraîné un surcoût pour les foyers. S'il existe un enjeu d'amélioration de la qualité de l'eau potable pour préserver la santé des habitants, son utilisation doit être limitée à des usages pertinents afin d'en maîtriser les ressources et le coût. Une interaction réciproque des citoyens avec leur EPCI doit permettre une évolution des comportements de consommation en même temps que la possibilité d'évaluer le service de fourniture d'eau potable.

ACTION

3

PRÉSERVER, SÉCURISER ET AMÉLIORER LE RÉSEAU

La 3CM compte 146 km de réseau d'eau potable desservant les 9 communes, ce qui nécessite un entretien important et quotidien pour éviter les fuites et garantir la qualité de l'eau. De plus, il est impératif de s'assurer de la capacité de la 3CM à faire face aux enjeux qualitatifs et quantitatifs en matière d'eau potable.

MISE EN ŒUVRE

- **Maintien et sécurisation de l'alimentation en eau potable**
(EX) Réalisation d'un nouveau puits d'exploitation à Balan
- **Amélioration de la qualité de l'eau potable**
(EX) Création d'un nouveau réservoir sur tour sur le plateau alimenté par la ressource de Balan et suppression des branchements plomb
- **Sécurisation de l'alimentation en eau potable**
(EX) Création d'un nouveau puits à Balan et interconnexion avec le SIEPEL

MOYENS

19 millions d'euros de travaux sont planifiés dans un plan pluriannuel d'investissement

ACTION

4

METTRE EN PLACE DES COMPTEURS DE SUIVI INTELLIGENTS DE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Voir ce que l'on consomme incite à mieux maîtriser sa consommation.

Afin de vous permettre de suivre au quotidien votre consommation d'eau potable et ainsi de gérer votre facture tout en préservant la ressource, la 3CM met en place le compteur de suivi intelligent de consommation d'eau potable.

MISE EN ŒUVRE

- Passer un marché avec un prestataire proposant des compteurs intelligents et un suivi de consommation d'eau
- Suivi individuel rendu possible dans l'application 3CM&Moi

MOYENS

Délégation de service public



LA 3CM & L'EAU POTABLE

ACTION

5

COLLABORER AVEC LES AGRICULTEURS POUR FAVORISER DES CULTURES QUI PRÉSERVENT LA RESSOURCE

La 3CM, la Chambre de l'agriculture et les agriculteurs du territoire sont signataires d'une charte qui fixe des règles et des engagements réciproques afin de permettre aux agriculteurs d'adapter leurs cultures et leurs modes de production à la nécessaire protection de l'eau et de préserver sa qualité.

MISE EN ŒUVRE

- Renouvellement de la charte afin de mettre en place:
 - Des cultures "**zéro phyto**" autour des puits de captage
 - Des cultures moins consommatrices d'eau

MOYENS

- Un agent travaille sur l'animation / pilotage de la charte au sein de la 3CM

ACTION

6

SENSIBILISER LES COMMUNES ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES SUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU

La préservation de l'eau passe également par l'engagement de tous les acteurs du territoire. En adoptant un usage de responsable, chacun contribue à la préservation de la ressource.

MISE EN ŒUVRE

- Action de sensibilisation vers les acteurs du territoire
- Actions coordonnées avec les communes





LA 3CM & LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La nouvelle réglementation qui rend plus strict le process de compostage des boues de stations d'épuration d'ici 2030 et le développement économique et démographique du territoire font que le traitement des eaux usées est en évolution continue. De plus, la 3CM a pour objectif d'assurer aux citoyens une meilleure réactivité et de leur apporter plus de clarté sur les interlocuteurs à privilégier dans leurs démarches. Proposer un service lisible est essentiel pour pouvoir déployer une information sur le cycle de l'eau, riche et accessible à tous.

ACTION

7

ADAPTER LES INFRASTRUCTURES

L'augmentation de la population et le transfert de la compétence à l'échelle intercommunale, nécessite de réaliser des travaux pour adapter, sécuriser et améliorer les réseaux. Comme les réseaux d'eau potable, les réseaux d'assainissement sont un enjeu essentiel du cycle de l'eau et leur bon état contribue à préserver les nappes phréatiques et à éviter les risques de pollution des cours d'eau.

MISE EN ŒUVRE

- **Mise en conformité des réseaux**
(EX) Travaux de mise en séparatif de Bressolles
- **Anticiper les évolutions démographiques**
(EX) Réflexion globale sur le traitement des eaux usées
- **Améliorer les réseaux**
(EX) Travaux de renouvellement des réseaux

MOYENS

- **12 millions d'euros** de travaux sont planifiés dans un plan pluriannuel d'investissement
- Les équipes de la 3CM et les prestataires réalisent et assurent le suivi des travaux

ACTION

8

CRÉATION D'UN SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Comme pour les réseaux d'assainissement collectif, les 370 installations d'assainissement individuelles de la 3CM doivent être contrôlées régulièrement. Il s'agit de vérifier la conformité des installations d'assainissement non collectif et leur bon état pour éviter des pollutions de l'eau. Le rôle du SPANC est de contrôler les installations nouvelles et anciennes d'assainissement individuel et de s'assurer que les installations n'engendrent pas de risques environnementaux, de risques sanitaires ou de nuisances.

MISE EN ŒUVRE

- Choix d'un prestataire et définition des tarifs de contrôle
- Réalisation des contrôles dans les délais réglementaires

MOYENS

- Prestation de service



LA 3CM & LES DÉCHETS

Changer le sens du service est primordial : au-delà d'assurer la collecte des déchets, la politique de gestion des déchets de la 3CM s'inscrit dans une démarche plus globale de préservation de l'environnement. Ainsi, malgré l'application d'une extension des consignes de tri, la réduction des déchets est pour la 3CM – et doit rester – un enjeu majeur de ces prochaines années. Une politique de sensibilisation et de prévention sur la gestion des déchets sera développée à destination du grand public mais également au sein des écoles. De plus, les initiatives favorisant la transformation ou la réutilisation des déchets, ainsi que les autres pratiques vertueuses sont encouragées et seront valorisées.

ACTION

9

REPENSER ET AMÉLIORER EN CONTINU LE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des ordures est impactée par de nombreuses évolutions réglementaires extérieures à la 3CM. 2 évolutions majeures pour les déchets :

- L'extension des consignes de tri à tous les plastiques
- L'augmentation de la **TGAP** - Taxe qui sanctionne l'enfouissement des déchets - qui atteindra **65 €/tonne en 2025** (vs 25 €/tonne en 2020) impactera fortement le coût de traitement des ordures ménagères

Pour limiter l'augmentation du coût global du service, la 3CM n'a d'autre choix que d'augmenter sa performance de tri (en d'autres termes la part des déchets recyclés) et de se questionner sur le service de collecte qu'elle offre aux habitants afin de parvenir à produire un service satisfaisant à un coût acceptable.

MISE EN ŒUVRE

- Étude sur le mode de collecte le plus efficace pour les emballages et le papier (points d'apport volontaire ou porte à porte)
- Étude sur le mode de financement (taxe ou redevance, dispositif incitatif)
- Étude sur l'amélioration de la performance de tri (nouvelles bornes, poubelles de tri sur l'espace public...)

MOYENS

Des budgets seront fléchés pour financer ces études dont les conclusions permettront l'adaptation du service de collecte des déchets.

ACTION

10

METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE PRÉVENTION DE DÉCHETS POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

Afin de préserver l'environnement, la 3CM se donne comme objectif de réduire les déchets produits par le territoire. Cet objectif, nécessite la mise en œuvre d'un plan d'actions coordonnées et cohérentes.

L'établissement d'un **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** est l'outil tout indiqué pour structurer l'action de la 3CM sur ce sujet. Un PLPDMA est un plan d'actions dont chacune d'elles contribue à la réduction des déchets ménagers (déchets produits par les ménages et les activités économiques).

MISE EN ŒUVRE

- Étude sur les gisements de déchets pour identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre
- Développement de la Donnerie et de la Recyclerie pour favoriser le réemploi et la réutilisation des déchets
- Mise en place d'une ressourcerie en ligne pour permettre aux habitants de donner, vendre, acheter ou récupérer des objets destinés à la déchèterie
- Mise à disposition de composteurs individuels ou collectifs

MOYENS

- Financement d'une étude et d'un AMO pour l'élaboration du PLPDMA



LA 3CM & SON ENVIRONNEMENT

ACTION

11

PRÉSERVER LE CLIMAT ET LES ÉNERGIES

Forte d'industries et d'axes routiers majeurs, la consommation énergétique de la 3CM est supérieure à la moyenne. Consciente de cet enjeu, la communauté de communes entend agir concrètement pour mettre en application le **Plan Air Climat Énergie Territorial (PCAET)** dans lequel elle s'est engagée en 2018.

Le PCAET de la 3CM, c'est **50 actions** pour l'environnement à mettre en œuvre d'ici fin 2025 afin d'atteindre **5 grands objectifs** :

- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre
- S'adapter au changement climatique
- Réduire la pollution atmosphérique
- Tendre vers la sobriété et l'efficacité énergétique
- Développer les énergies renouvelables



MISE EN ŒUVRE

- **Dispositif 3CM Rénov+** : Création d'un fonds d'aides pour les propriétaires effectuant des travaux de rénovation énergétique de leurs logements afin de réduire (et non supprimer) les passoires thermiques et de lutter contre la précarité énergétique.
- **Mise en place d'une station de Gaz Naturel pour les Véhicules (GNV)** : la station GNV est destinée principalement aux véhicules professionnels et collectivités. Elle doit ainsi permettre de réduire les émissions de gaz dues au transport routier qui représente plus de 50 % des émissions.
- **Déploiement de l'éclairage plein-led** : l'éclairage plein-led consomme jusqu'à 4 fois moins d'énergie que l'éclairage sodium. Le passage au plein-led permettra ainsi de réduire la consommation énergétique mais également de développer un dispositif smart city d'extinction nocturne notamment.
- **Schéma directeur des énergies renouvelables** : la réalisation d'un SDE vise à questionner en détail l'organisation locale du système de consommation et de production d'énergie (gaz, électricité, chaleur, froid...) et les potentiels de développement d'énergies renouvelables. Sur la base de ce schéma, la 3CM sera en mesure d'identifier les actions clés à mener pour privilégier les énergies

MOYENS

Des partenaires dont la 3CM est actionnaire :

- La SEM "Les Énergies de l'Ain" : pour déployer les énergies renouvelables (25 000 € dans l'actionnariat)
- La SPL issue de l'ALEC 01 : pour l'animation du service 3CM Rénov'+ (25 000 € dans l'actionnariat)



LA 3CM & SON ENVIRONNEMENT

ACTION

12 PRÉVENIR LES INONDATIONS

En raison du dérèglement climatique et de l'imperméabilisation et de l'artificialisation croissante des sols et des paysages, par l'urbanisation et les routes, le risque inondation tend à augmenter. Afin de prévenir le risque d'inondation sur le territoire, la 3CM agit à plusieurs échelles. Les actions de prévention et de préservation sont définies dans un **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**. Les PAPI ont pour objet de promouvoir une gestion globale des risques d'inondation à l'échelle d'un bassin de risque cohérent, en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Ces programmes sont portés par les collectivités territoriales ou leurs groupements et constituent le cadre d'un partenariat étroit avec l'État en matière de prévention des inondations.

MISE EN ŒUVRE

- Élaboration du PAPI
- Conduite des actions et travaux inscrits au PAPI
- Travaux liés à la réduction du risque inondation:
 - Zone d'expansion des crues de la Sereine sur le secteur du Raclet à La Boisse;
 - Zone d'expansion des crues de la Sereine sur le secteur "En Poisson" à Dagneux;
 - Travaux de confortement / réfection des digues existantes

MOYENS

- Création d'un Syndicat à l'échelle du bassin-versant de Sereine et Cottey

La lutte contre les inondations dépasse les frontières administratives de la 3CM, qui fait partie du bassin-versant Sereine et Cottey. Ainsi, un Syndicat Mixte regroupant la CCMP, la CCPA et la CCD devrait être créé. Ce Syndicat aura la charge de mener les actions de prévention des inondations à l'échelle du bassin-versant.

- **8 millions d'€ d'investissement**

ACTION

13 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre du programme européen Natura 2000 et du programme départemental Espaces Naturels Sensibles (ENS), la Communauté de Communes de la Côte à Montluel s'engage à préserver la biodiversité des milieux alluviaux et aquatiques du fleuve Rhône, de Jons à Anthon. Elle s'est également engagée dans un programme ambitieux de restauration des milieux aquatiques afin de répondre aux objectifs de bon état des eaux fixés par la directive européenne cadre sur l'eau à l'horizon 2027.

MISE EN ŒUVRE

- Restauration des Lônes du site Natura 2000
- Animation sur les Lônes
- Restauration des milieux aquatiques de La Sereine et du Cottey ainsi que des zones humides associées

MOYENS

- **2,2 millions d'€** de travaux pour la restauration des milieux aquatiques (Sereine & Cottey)
- **2,4 millions d'€** pour la restauration des lônes du Rhône (site Natura 2000)

LES ESPACES NATURELS À PROTÉGER :

384 ha de milieux alluviaux et aquatiques au bord du Rhône (site Natura 2000) dont 3 lônes remarquables sur 1,69 ha (lône de la Chaume, lône du Grand Gravier et lône de la Ferrande) et 8,67 ha de pelouses sèches

25 km de cours d'eau (Sereine et Cottey) et plusieurs zones humides associées



AXE

2

LA 3CM & LA MOBILITÉ

Le développement
des modes doux

L'optimisation de la
voiture individuelle

Le développement des
transports en commun



AXE 2: LA MOBILITÉ

LA 3CM & LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA MOBILITÉ

Afin de proposer une offre de mobilité adaptée aux besoins des habitants et usagers du territoire, le premier besoin de la 3CM est de mettre en place un Schéma Directeur de la Mobilité. Ce schéma aura pour objectif de définir les priorités et les moyens à mettre en œuvre pour proposer un bouquet de solutions multimodales : transport en commun, modes doux, alternatives à l'autosolisme, outils d'animation et de promotion.

ACTION

1

RÉALISER UN SCHÉMA DIRECTEUR DE LA MOBILITÉ

La réalisation d'un schéma directeur est le point de départ de la politique de mobilité de la 3CM. Il permettra de préciser l'existant en termes de mobilité, les besoins à couvrir et ainsi d'orienter les élus dans les différents choix d'offres à développer.

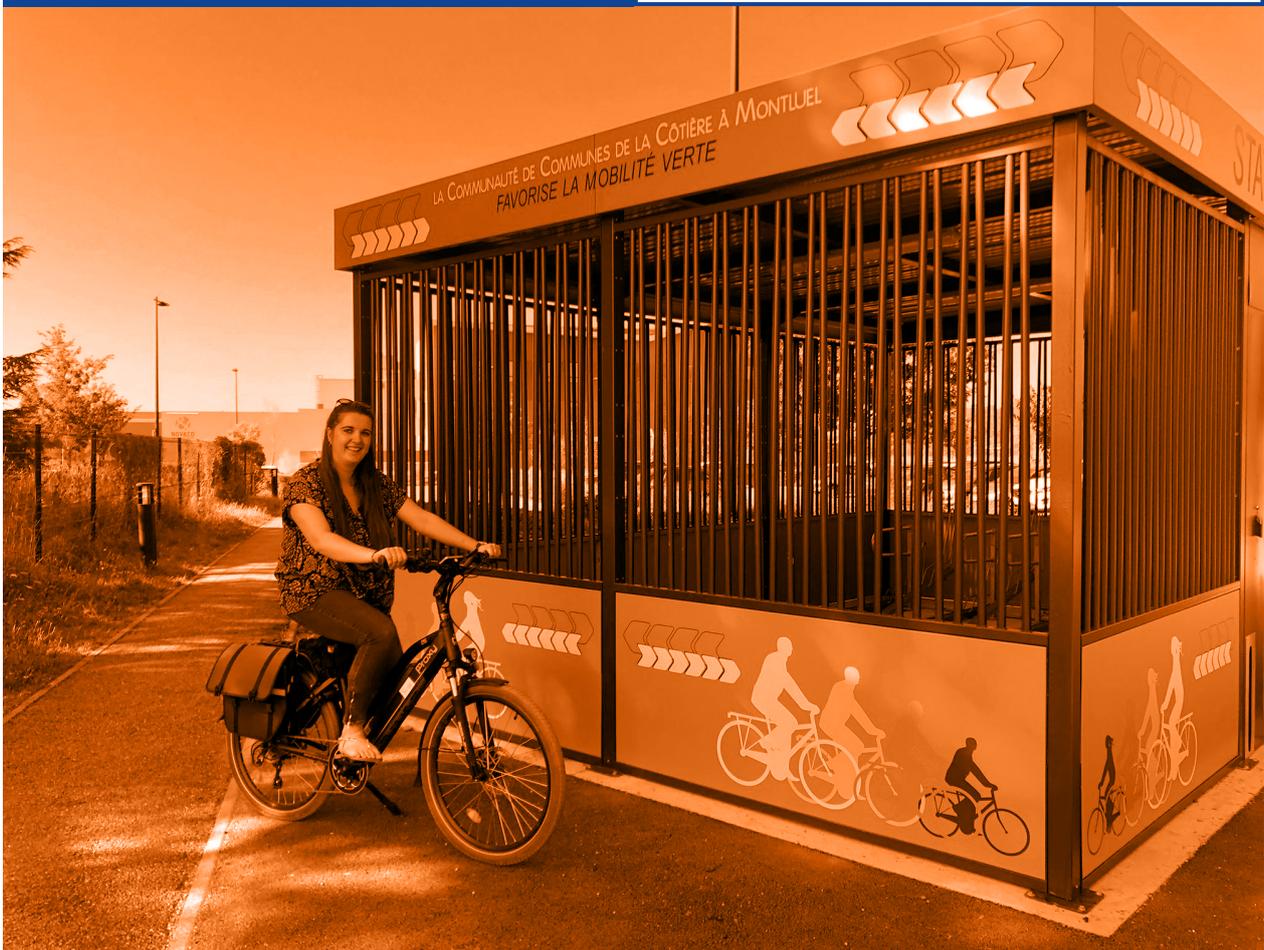
MISE EN ŒUVRE

→ Recruter un AMO et lancer la réalisation du schéma directeur de la mobilité

MOYENS

→ 40 000 € pour la réalisation du schéma directeur de la mobilité et des actions associées

→ Augmentation potentielle des moyens humains consacrés au pilotage de cette politique (0,5 ETP aujourd'hui) en fonction du plan de développement souhaité par les élus.





LA 3CM & LE DÉVELOPPEMENT DES MODES DOUX

Le vélo est une opportunité de développement des modes doux majeurs pour l'intercommunalité, qui passe par la construction d'infrastructures permettant de faciliter les déplacements au sein du territoire, mais aussi entre territoires voisins. Pour autant l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens est aujourd'hui marginal. La généralisation de ce mode de déplacement devra être accompagnée de mesures incitatives et du développement d'une culture commune forte autour de cette pratique.

ACTION

2

MISE À JOUR DU SCHEMA MODES DOUX

Le Schéma Directeur Modes Doux constitue une feuille de route nécessaire pour offrir un réseau cyclable sûr et continu à l'échelle de l'ensemble du territoire et mener une politique volontariste en faveur des modes alternatifs à l'automobile.

MISE EN ŒUVRE

- Identification des liaisons manquantes
- Déploiement de la stratégie en termes de services

MOYENS

- Étude conjointe avec le schéma de mobilité

ACTION

3

DÉPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES MODES DOUX

Dans le but de réduire véritablement l'empreinte carbone du territoire, la 3CM souhaite donner au citoyen les moyens pour un changement d'habitudes. Le développement d'infrastructures sécurisées et utiles est ainsi prioritaire.

MISE EN ŒUVRE

- Installation de bornes de recharge VAE
- Aménagement de pistes cyclables
- Création d'abris vélos
- Développement d'un système de location

MOYENS

- **3 million d'€** de travaux (en fonction des projections issues du schéma modes doux actuel)

ACTION

4

FACILITER L'ACQUISITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Si la pratique du vélo n'est pas accessible à tous, les VAE représentent aujourd'hui une alternative et une réelle opportunité au développement de la pratique comme moyen de transport régulier. Rendre accessible ce type de vélos au plus grand nombre doit ainsi contribuer à une mise en mouvement collective.

MISE EN ŒUVRE

- Prime pour l'acquisition des VAE

MOYENS

- **20 000 €**



LA 3CM & L'OPTIMISATION DE LA VOITURE INDIVIDUELLE

La mobilité au sein de la 3CM ne peut être pensée en se détournant complètement de la question de la voiture individuelle qui est aujourd'hui le moyen de transport majoritaire pour les déplacements sur le territoire. Face à une saturation de plus en plus importante du trafic et du stationnement, la 3CM met en place des mesures permettant d'en optimiser l'usage.

ACTION

5

FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX SYSTÈMES DE MOBILITÉ

Pour de nombreux trajets, il n'existe pas d'alternatives à la voiture individuelle au départ de la 3CM. Pour autant, la majorité des citoyens empruntent les mêmes grands axes majeurs. L'appui de la 3CM pour renforcer la mobilité partagée (autopartage, covoiturage) peut être une des solutions possibles.

MISE EN ŒUVRE

- Déclinaison du Schéma Directeur de la mobilité
- Promotion de système de voiture partagé

MOYENS

- En fonction de l'offre mise en place

ACTION

6

RENFORCER L'OFFRE DE STATIONNEMENT

Optimiser l'utilisation de la voiture individuelle est également possible au sein même du territoire, en simplifiant l'accès aux moyens de transport alternatifs déjà disponibles. Ainsi, en proposant des parkings relais en complément d'une offre intercommunale efficiente, les flux de véhicules internes au territoire pourront être minimisés.

MISE EN ŒUVRE

- Aménagement du parking de covoiturage à Balan afin de favoriser l'intermodalité
- Développement de parkings infra-agglomération

MOYENS

- 450 000 € pour le parking à Balan

ACTION

7

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES QUI NE PEUVENT ACCÉDER À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Si aujourd'hui, la ruralité du territoire fait demeurer la voiture comme moyen de transport privilégié, certains n'y ont pas accès, pouvant donner lieu à des situations d'isolement, voire d'exclusion. En développant des moyens de transport alternatifs, la 3CM souhaite ainsi avant tout viser ces habitants, et leur donner les moyens d'une meilleure mobilité.

MISE EN ŒUVRE

- Développement de nouveaux modes de transport

MOYENS

- Partenariat avec l'ADIE pour débloquer des microcrédits à la mobilité
- Permis social



AXE 2: LA MOBILITÉ

LA 3CM & LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN

Au-delà de leur intérêt écologique, les transports en commun doivent représenter une alternative financièrement intéressante pour traverser le territoire ou en rejoindre d'autres. Pour que ce soit un moyen de transport accessible à tous, améliorer la souplesse de l'usage du service est primordial.

ACTION

8

AMÉLIORATION DE L'OFFRE TER

La 3CM est traversée par plusieurs lignes de train express régional. Ce mode de transport est utilisé quotidiennement par les habitants et travailleurs de la 3CM et permet de relier le territoire au reste du département de l'Ain. Il est essentiel de s'assurer du maintien de ces lignes afin d'optimiser l'usage du train et de conserver cette connexion exceptionnelle du territoire à la Métropole de Lyon.

MISE EN ŒUVRE

→ Lobbying auprès de la SNCF et de la Région



ACTION

9

DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE EN TRANSPORT EN COMMUN

Dans le cadre de la redéfinition du périmètre de sa compétence AOM, la 3CM devra dialoguer avec la Région sur le périmètre et le financement des lignes interurbaines et scolaires. Par ailleurs, l'expérimentation TAD devra être évaluée afin de décider de sa poursuite, sa modification ou de son abandon.

MISE EN ŒUVRE

→ Définition préalable de la gouvernance sur la compétence AOM et du Schéma Directeur de la Mobilité

MOYENS

→ En fonction de l'offre mise en place



AXE



LA 3CM & LA CITOYENNETÉ

La relation avec
les usagers

La Maison France
Service

La politique culturelle
et sportive

LA 3CM & LA RELATION USAGERS

Faire connaître la 3CM aux habitants du territoire et développer une proximité entre le citoyen et les services publics est une des priorités de la mandature. Une réelle réciprocité doit se développer avec d'un côté, une 3CM qui assure une information la plus complète possible accessible grâce au numérique, et un accès aux services simple et inclusif. De l'autre, le citoyen doit pouvoir évaluer ses services publics, et apporter son expertise d'usage à la construction de projets communautaires.

ACTION

1

DÉVELOPPER L'APPLICATION 3CM&MOI

S'assurer que le citoyen ait la bonne information au bon moment et puisse être acteur de la vie de son territoire nécessite des outils d'information performants. Par les possibilités qu'elle offre, l'application 3CM&moi est un outil qui pourrait être développé. L'appropriation de l'outil par les citoyens est indispensable à l'amélioration de la relation usager. Cela passe par une interface simple, accessible à tous, et offrant au citoyen une information adaptée.

MISE EN ŒUVRE

- Intégrer les informations relatives à la commune de l'habitant dans l'application
- Permettre l'évaluation des services publics
- Développer le suivi des consommations énergétiques individuelles

MOYENS

- Prestataire de services

ACTION

2

ALLER À LA RENCONTRE DES USAGERS DANS LES COMMUNES

Alors que certaines compétences, autrefois municipales, sont de la responsabilité de la communauté de communes, il est important que la 3CM soit connue de ses citoyens et puisse interagir avec eux sur ces problématiques.

MISE EN ŒUVRE

- Organiser des ateliers et animations dans les mairies

MOYENS

- Temps dédié des agents de la 3CM pour ces ateliers et animations

ACTION

3

METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE SERVICE DE L'ÉTAT ET 3CM

Réunir les services de l'état et de la 3CM sur un même lieu c'est garantir aux citoyens une porte d'entrée et un accès aux services qui soient simples et pratiques.

MISE EN ŒUVRE

- Réunir au rez-de-chaussée des locaux de la 3CM un accueil commun 3CM et Maison France Service
- Mettre en place des permanences des services de l'État (CAF, CPAM...)

MOYENS

- 2 agents dédiés à la Maison France Service
- **75 000 € de travaux pour créer la Maison France Service investis en 2020**

LA 3CM & LA MAISON FRANCE SERVICE

La dématérialisation des démarches et la réduction des lieux d'accueil des administrations d'état nécessitent d'être compensées par un lieu territorialisé permettant aux usagers d'obtenir des réponses dans la réalisation de leurs démarches et ce, quel que soit leur niveau de maîtrise des formalités administratives ou de l'outil numérique. À travers la Maison France Service, la 3CM souhaite ainsi contribuer à ce projet national en accompagnant les citoyens selon leurs besoins. Cela signifie aussi bien de lutter contre le sentiment d'exclusion dû à l'absence de maîtrise de certains outils que d'apporter les supports nécessaires à la prise de décisions concernant la mobilité, ou la fourniture d'énergie.

ACTION

4 AIDER LES USAGERS DANS LEURS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Apporter à chaque citoyen le support nécessaire à la compréhension des démarches administratives qu'elles soient d'État ou locales est un des objectifs majeurs de la MFS. La disponibilité permanente de personnes compétentes doit favoriser l'égalité d'information et d'accès aux droits et services du citoyen.

MISE EN ŒUVRE

- Ouvrir des permanences hebdomadaires pour des représentants de la CAF, de la DGFIP, etc.
- Proposer un accompagnement permanent des citoyens aux démarches d'État

MOYENS

- Formation d'agents de la 3CM aux obstacles des démarches d'État



ACTION

5 FAVORISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Il s'agit de donner à ceux qui n'y ont aujourd'hui pas accès, les moyens de développer leurs compétences en termes de navigation internet, de démarches dématérialisées et de communication numérique.

MISE EN ŒUVRE

- Mise à disposition d'ordinateurs à destination de l'ensemble des habitants de la 3CM
- Formation à la maîtrise des outils numériques de base

MOYENS

- Création d'un espace numérique au sein de la MFS
- Mobilisation d'un conseiller numérique

LA 3CM & LA POLITIQUE CULTURELLE ET SPORTIVE

Le territoire offre aux habitants des équipements sportifs structurants. Pour autant cela ne suffit pas à créer une dynamique globale attractive autour du sport ou de la culture. Ainsi, en plus de proposer une cartographie claire de l'offre d'activités sportives et associatives du territoire, la 3CM a à cœur d'appuyer et de promouvoir la culture et le sport. Pour ce faire, la 3CM souhaite préserver le cadre de vie naturel et le bien-être des habitants par le développement d'une politique culturelle riche et d'une politique sportive « verte ».

ACTION

6

LANCER UNE NOUVELLE RÉFLEXION

Au-delà de l'animation culturelle et sportive du territoire, la 3CM gère les équipements sportifs intercommunaux. Ces infrastructures sont mises à disposition des associations et des écoles. La 3CM contribue ainsi à la mise en place d'activités sportives sur le territoire. la 3CM souhaite pouvoir répondre au mieux aux besoins. Pour s'adapter aux évolutions du territoire, la 3CM lancera une étude sur l'occupation et l'utilisation des infrastructures du territoire ainsi qu'une réflexion sur les éventuels manques à combler!

MISE EN ŒUVRE

- Cartographie des équipements sportifs et culturels du territoire et de leur occupation
- Revue des critères d'attribution des subventions

MOYENS

- Question des RH pour le portage de cette politique culturelle et sportive

ACTION

7

ANIMATION DU TERRITOIRE

L'animation culturelle et sportive du territoire est essentielle pour faire de la 3CM une réalité palpable pour les habitants. Aujourd'hui des actions et des projets sont menés comme ZAC en scène et Contes en Côtière. Pour poursuivre cette dynamique, la 3CM va définir une politique sportive et culturelle afin d'envisager les formes d'accompagnement et/ou d'organisation d'événements.

MISE EN ŒUVRE

- Définition de ces politiques en lien avec les communes et les associations
- Programmation d'événements culturels

MOYENS

- À définir



AXE



LA 3CM & L'ATTRACTIVITÉ

Le développement
économique

Le tourisme



LA 3CM & LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La 3CM est un partenaire clef des acteurs économiques du territoire. En effet, elle gère le foncier disponible et y facilite l'implantation d'entreprises avec pour objectif de privilégier la création d'emplois. Dans la continuité du mandat précédent, la 3CM se donne une ambition forte en ce qui concerne le développement d'une relation de proximité et de confiance avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Cette proximité est primordiale pour intégrer ces acteurs aux projets structurants, anticiper leurs besoins d'appui et ainsi permettre un développement économique qui soit connecté à la réalité du territoire, des entreprises mais aussi des salariés. Puisque les zones économiques représentent un enjeu fort vis-à-vis de la transition écologique, la 3CM devra exiger une ambition qualitative en termes énergétiques, environnementales, paysagères, tout en proposant des équipements numériques favorables à l'implantation des entreprises (fibre notamment).

ACTION

1

SOUTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Avec la crise sanitaire qui a mis en difficulté de nombreux commerçants, la 3CM doit agir pour soutenir les commerçants de proximité en les aidant à développer de nouvelles formes de distribution et de communication (outils numériques type « click and collect », casiers collectifs, pérennisation des chèques cadeaux COPEP'S...).

MISE EN ŒUVRE

- Questionner la pérennisation de la politique bons d'achats Animation de COPEPS
- Gestion du site internet de COPEPS
- Définir le besoin en préalable

MOYENS

- Un mi-temps dédié aux commerçants de proximité au sein de la 3CM
- Financement des actions retenues

ACTION

2

ACCOMPAGNER LES PREMIERS PAS DES ENTREPRENEURS SUR LE TERRITOIRE

Avec la pépinière d'entreprises Nov&Co, la 3CM met à disposition des entreprises en phase de création ou âgées de moins de deux ans, une structure d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement. Cette pépinière permet de favoriser l'installation et le développement des petites et moyennes entreprises. Au-delà de NOV&CO, la 3CM propose une politique globale d'animation liée à l'entrepreneuriat (outils de financement, formations, ateliers...).

MISE EN ŒUVRE

- Accueil de 14 pépites dans la pépinière Nov&Co
- Animation de la pépinière
- Valorisation des pépites issues de la pépinière
- **Conventionnement avec les entrepreneurs**

MOYENS

- **0,5 ETP** dédié à l'animation de la Pépinière
- **50 000 €** annuel pour l'animation entrepreneuriale



LA 3CM & LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACTION

3

DÉVELOPPER ET COMMERCIALISER LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Afin d'optimiser la gestion du foncier et de favoriser l'implantation d'entreprises à forte création d'emplois, la 3CM aménage des Zones d'activité économique. Ces zones permettent d'inciter des entreprises à s'installer sur notre territoire afin d'assurer un niveau d'emploi et un taux de chômage bas, mais aussi d'accélérer les échanges et les synergies entre les entreprises.

MISE EN ŒUVRE

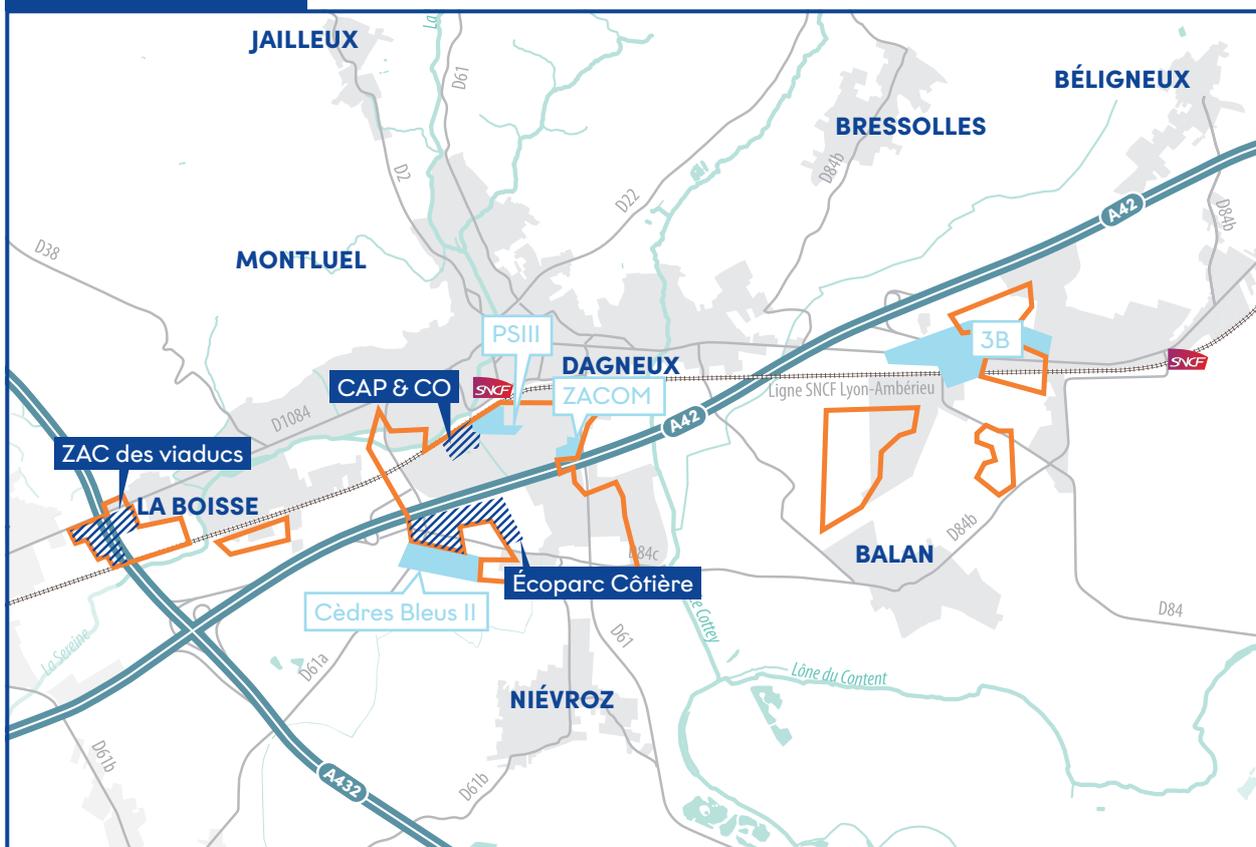
- Commercialisation des ZAE existantes
- Développement de **4 nouvelles ZAE** à des stades différenciés
- Comblement des dents creuses et des locaux disponibles

MOYENS

Investissement pour acquisition du foncier :

- Cèdres Bleus : **2,5 millions d'€**
- ZACOM : **800 000 €**
- PSIII : **3 000 000 €**
- 3B : **500 000 €** (sur le mandat)

ZAE SUR LA 3CM



ZAE EXISTANTES

ZAE EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

ZAE EN PROJET



LA 3CM & LE TOURISME

La 3CM dispose de nombreux atouts pour attirer des touristes à la recherche de verdure. Forte du passage de la Via Rhôna sur son territoire, la 3CM souhaite développer son offre pour devenir une réelle destination de cyclotourisme, consolidant par là même sa valeur touristique et son cadre de vie. À travers la valorisation d'itinéraires liant les communes du territoire et les territoires voisins, et le développement d'une offre numérique permettant de suivre en direct son itinéraire et de découvrir en 1 clic le patrimoine du territoire, la 3CM se pose comme la destination des escapades en famille en toute sécurité.

ACTION

4

FAIRE ÉVOLUER L'OFFRE DE L'OFFICE DU TOURISME

Le déménagement de l'office du tourisme au sein de l'ancienne gare à Montluel permettra de se rapprocher des habitants et des touristes. Cette nouvelle structure permet également à l'office de tourisme de devenir un « lieu ressource » à destination des acteurs locaux (expositions, ateliers, boutique).

MISE EN ŒUVRE

- Redéfinition de l'offre de services (expositions, ateliers, boutique)
- Développer l'office de tourisme hors les murs
- Développer le réseau des professionnels du tourisme et les actions qui leur sont destinées
- Développement conjoint de l'espace de coworking

MOYENS

- **0,5 ETP supplémentaire à partir du 31 mars 2021** sur l'accueil et le portage des actions touristiques. Développement ultérieur à prévoir en fonction de la réussite de la première phase.

ACTION

5

DÉVELOPPER LA DESTINATION CYCLOTOURISME

Puisque la 3CM entend se saisir de l'enjeu de transition écologique, elle souhaite accélérer son rôle d'accompagnement et d'animation afin d'encourager les dynamiques vertueuses compatibles avec la transition écologique au niveau touristique telles que le cyclotourisme.

MISE EN ŒUVRE

- Déclinaison du Schéma Directeur de la Mobilité et du Schéma Modes doux
- Aménagement de bandes cyclables de la Via Rhôna à la route de l'étang
- Création d'une liaison multimodale couvrant les territoires voisins
- Promotion de la destination cyclotourisme
- Animation du territoire autour de la pratique du vélo (organisation d'une cyclo sportive, circuits à thème...)
- Labellisation des établissements cyclo

MOYENS

- À définir en fonction des actions mises en place



LA 3CM & LE TOURISME

ACTION

6

MENER DES ACTIONS DE PROMOTION DU TERRITOIRE

Renforcer l'attractivité du territoire c'est capitaliser sur les acquis pour développer une identité propre et une offre durable. Avec le développement d'une identité touristique verte, la 3CM veut valoriser son territoire rural, son patrimoine et ses richesses, et donner à découvrir ou redécouvrir aux habitants comme aux voyageurs.

MISE EN ŒUVRE

- Valorisation des circuits de randonnée
- Création de nouveaux circuits

MOYENS

- Schéma directeur de mise en tourisme de la 3CM et plan d'actions et de communication
- Déploiement de l'outil numérique





AXE



LA 3CM & L'AMÉNAGEMENT

Les infrastructures

L'habitat



LA 3CM & LES INFRASTRUCTURES

Outre l'entretien et la gestion des infrastructures, pour la 3CM, la priorité est donnée à la fluidification des usages des infrastructures déjà en place. Elle sera permise par une optimisation et une coordination de l'offre de service sur le territoire intercommunal.

ACTION

1

CRÉATION D'INFRASTRUCTURES LIÉES À LA MOBILITÉ

- Aménagement de la rue des Chartinières : **1,2 M€** dédiés
- Aménagement d'un parking de covoiturage à Balan : **450 K€** dédiés
- Remise à jour et déploiement du Schéma directeur modes actifs : **4 M€**
- Création d'une station Gaz Naturel pour les Véhicules

ACTION

3

CRÉATION D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- Réalisation d'un Pôle sportif à Montluel : **7,3 M€** dédiés
- Autres équipements qui apparaîtront nécessaires suite à la cartographie des équipements sportifs

ACTION

2

CRÉATION D'INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES ET CULTURELLES

- Aménagement du parking du Lycée de la Côtère à La Boisse : **1,3 M€** dédiés

ACTION

4

CRÉATION D'UNE AIRE DE GRAND PASSAGE POUR LES GENS DU VOYAGE



LA 3CM & L'HABITAT

Notre projet de territoire s'appuie sur une forte volonté d'assurer harmonieusement une offre économique, touristique et commerciale adaptée à l'évolution de notre territoire mais également équilibrée sur le plan des services aux populations et de la mobilité.

Cette construction, respectueuse des 3 défis que nous avons affichés nous oblige à une grande concertation sur un volet complémentaire et indispensable, l'habitat.

En effet, la trilogie emplois-services et logements est un élément essentiel pour ne pas déséquilibrer le projet. La typologie des logements, la diversité des besoins par rapport aux cibles de populations, (les jeunes, les couples, les familles, les décohabitants, les personnes en difficulté, les aînés...), la lutte contre la précarité énergétique, la planification du foncier... sont autant de sujets d'importance et de compétence communale.

Ce volet « Habitat » de l'aménagement est un « projet d'intention » de notre projet de territoire. Il doit permettre la collaboration entre les communes et répondre ainsi aux enjeux du territoire.



AXE



LA 3CM & L'AGILITÉ

Les finances

La mutualisation



AXE 6: L'AGILITÉ

LA 3CM & LES FINANCES

L'action intercommunale nécessite une fine ingénierie financière pour évaluer les dépenses et les moyens disponibles pour réaliser les différents projets des élus.

Pour cela, la 3CM :

- s'est organisée afin de réaliser le schéma de financement du projet de territoire,
- ouvre une réflexion sur les mécanismes de solidarité financière intercommunaux,
- intègre dans ses effectifs un agent responsable de la recherche de financements.

ACTION

1

RÉALISER LE SCHÉMA DE FINANCEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE

Le schéma de financement du projet de territoire s'établit à travers un **Plan Pluriannuel d'Investissement**. Le PPI intègre les dépenses et les recettes de l'intercommunalité. C'est l'outil privilégié pour prévoir les dépenses liées au projet de territoire.

ACTION

2

POURSUIVRE LA RÉFLEXION SUR LES OUTILS DE SOLIDARITÉS FINANCIÈRES

Les communes membres de l'intercommunalité bénéficient de mécanismes de solidarité financière. Ces transferts financiers peuvent prendre plusieurs formes :

- Dotation de solidarité communautaire
- Attribution de compensation
- Contrat de développement

Chacun de ces outils financiers sera étudié.

ACTION

3

RECRUTER UN CHARGÉ DE MISSION SUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Cet agent sera chargé de rechercher les différents financements disponibles afin de contribuer aux coûts des projets de l'intercommunalité.



Dans le cadre de l'intercommunalité, les communes peuvent bénéficier de mutualisation de compétences et de services au niveau de l'intercommunalité.

Un certain nombre de services sont déjà proposés aux communes : réalisation des payes des agents, suivi de la comptabilité, secrétariat de mairie. Une réflexion est à mener afin d'identifier les missions et services qui pourraient être mutualisés.

ACTION

4

RÉALISER UN SCHEMA DE MUTUALISATION

La mutualisation s'inscrit dans un schéma de mutualisation. Celui-ci définit les missions à mutualiser, les principes de fonctionnement et les modes de financement associés. Plusieurs pistes seront étudiées dans le cadre de l'élaboration du schéma de mutualisation :

- Mutualisation des serveurs informatiques, de la sécurité des fichiers et de la maintenance
- Intensification de la mutualisation des agents en charge des RH et des finances
- Mutualisation des agents en charge de l'entretien des espaces verts
- Groupement de commandes des matériels techniques
- Mutualisation des outils de gestion de la relation usager
- Mutualisation des instances de gestion des RH : CHSCT, COS
- Mutualisation des contrats d'assurance







3CM
l'interco
& vous

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL**

ZAC Cap&Co
485 rue des Valets
01120 Montluel

☎ 04 78 06 39 37

✉ infos@3CM.fr | 3CM.fr

   Appli 3CM&Moi